

Image not found or type unknown



Validité des Anciennes contrainte rsi

Par **marcisere**, le **08/10/2014** à **10:59**

bonjour

j'étais gérant majoritaire d'une SARL qui à été liquidé en juin 2005. depuis je n'avais aucune demande des caisses artisans RAM et organique qui depuis sont devenu le RSI.

voilà que ce dernier me réclame par voie d'huissier le règlement de contrainte datant de 1998 1999 et 2005 pour 19000 euros.

la dette est elle toujours valable n'y as t'il pas prescription?

merci de vos réponse